

Flash Infos

N°4 bis

Landorthe – Mai 2017

Édito



Comme toujours en cette période de l'année, le « flash'infos » nous permet de renseigner nos citoyens sur les activités de la commune : la situation financière, les travaux en cours, les projets, les dates des manifestations organisées soit par les conseillers municipaux, soit par les associations....Le site de la commune mis à jour chaque semaine vous informe aussi des derniers événements.
Bonne lecture !

Jeannine Brunet

Commémoration du 8 Mai

La population est cordialement invitée à participer à cette manifestation prévue le **lundi 8 mai, à 11h30**, après un office religieux à 10h45. Le dépôt de gerbe sera suivi d'un vin d'honneur servi à la mairie.

Chasse aux œufs et omelette pascalle

Fort du succès des années précédentes, la municipalité a reconduit une chasse aux œufs à l'attention des petits Landorthis. Avec l'aide du beau temps et sous la conduite des conseillers municipaux, petits et grands ont pu effectuer une bonne cueillette. Tout le monde s'est ensuite retrouvé à la salle polyvalente autour d'un apéritif champêtre.
On n'a pas failli à la tradition pascalle, en dégustant ensuite une omelette préparée par le Comité des Fêtes, en collaboration avec la municipalité. Cette unité autour de cet évènement est à saluer et a ravi tous les participants.

Travaux

De nombreux travaux ont été réalisés ou sont actuellement en cours.

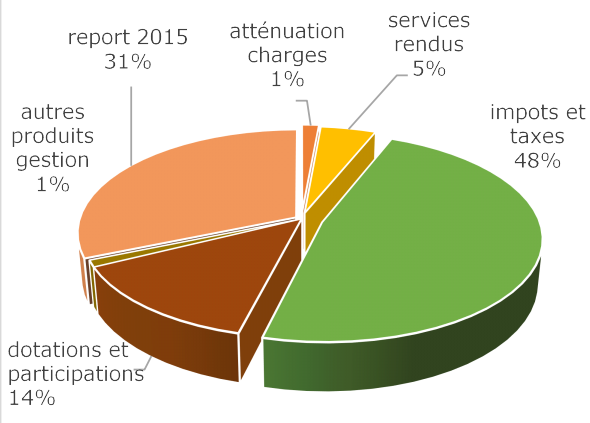
- empierrage du lavoir des Bordages du Haut avec canalisation appropriée pour le remplissage
- école : plateaux des tables changés
- plantation de 10 arbustes dans le talus de l'école
- église : déshumidification des murs et réfection de la toiture
- chapelle : remise en place de tuiles suite à une tempête de vent
- tracteur : changement de la pompe à eau
- achat d'une tondeuse/balayeuse
- pose d'un grillage à la salle des associations, pour empêcher les salissures des oiseaux
- mise en place d'une barrière en fer avec cadenas sur le chemin de remembrement (Soumès) avec une clé qui restera à la mairie, à la disposition des propriétaires riverains.
- éclairage solaire pour la Côte du Châtaignier et le Chemin de la Chapelle (en prévision)
- salle polyvalente : changement du moteur VMC
- mairie : pose d'une vitrine d'affichage extérieur
- remplacement des panneaux (plan du village) usagés, au nombre de 3 (parking mairie, route du Gardet, Chemin de la Chapelle)

Manifestations à venir

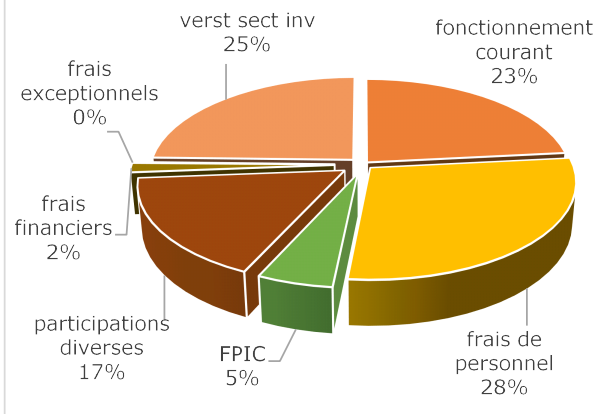
- 17 juin : repas des associations
- 24 juin : feu de la Saint-Jean
- 29 juin : pique-nique (Club de l'Amitié)
- 1 juillet : méchoui (Desta Enfance Ethiopie)
- 21,22, 23 juillet : fête locale
- 30 juillet : méchoui (Club de l'Amitié)
- 10 septembre : vide-grenier (Comité des fêtes)

Budget 2017

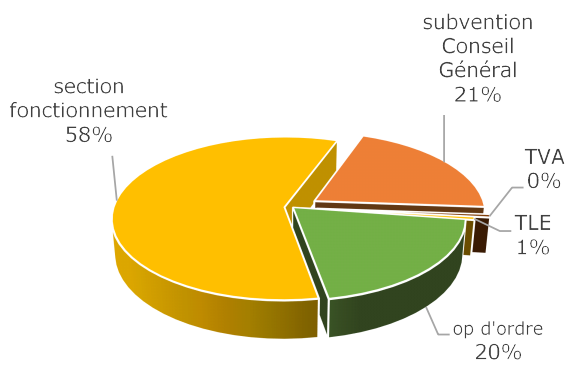
recettes de fonctionnement



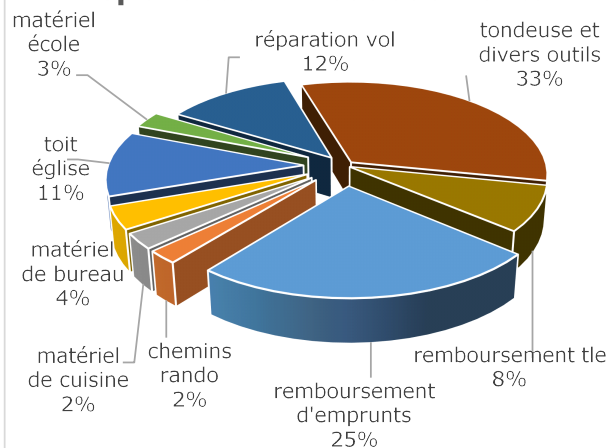
dépenses de fonctionnement



Recettes d'investissements



dépenses d'investissements



Chemins de randonnée

La municipalité étudie la possibilité de mettre en place au moins 2 chemins de randonnée qui traversent la commune. Prévus pour des promenades familiales, ils permettront de profiter des divers panoramas qu'offre notre village. On espère qu'ils seront opérationnels pour les prochaines journées du patrimoine, en septembre prochain.

Plantations

Quelques arbustes vont remplacer les 3 pins enlevés sur le chemin d'accès aux bâtiments communaux. Ceux-ci étaient envahis par des chenilles processionnaires qui provoquaient des allergies au voisinage.

Vie citoyenne

Il est toujours utile, même indispensable de rappeler certains principes, en particulier à cette époque de l'année.

► **pelouses** : Toutes les nuisances sonores et certains travaux bruyants s'effectuent dans un cadre horaire défini. Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ; le dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h. L'herbe des tontes doit être récupérée dans vos composteurs ou apportée à la déchetterie de Saint-Gaudens.

► **déchets** : Le brûlage des déchets verts ou de toute autre nature, à l'air libre est interdit. Les solutions sont le compostage individuel (déchets verts) et le transport à la déchetterie. Un climat de confiance, des contacts harmonieux et un lien social sont toujours le gage d'un cadre de vie agréable.